**Procès-verbal du Conseil d’école du 18 février 2014**

Présents :

 Mme Battut, Mme Dugast, Mme Coursières, Mme Biasotto, Mme Lascaux, enseignantes

M.lecerf, Mme Saulière, Mme Wiatrowski, Mme Jurbert, Mme Bouyge, Mme Cuppari, Mme Murat, représentants des parents d’élèves

Mme Vergne, DDEN

Mme Laurent, le maire et M. Daubec conseiller aux affaires scolaires

Excusées :

Mme Lavergne, Inspectrice de l’Education Nationale.

Mme Wiatrowski, représentante des parents d’élèves

Lecture et approbation du procès-verbal du conseil d’école du 7 novembre 2013.

Lors du dernier conseil des Maîtres, les enseignantes ont décidé de ne pas modifier les horaires pour l’année 2014/2015 mais elles changeront les horaires de l’APC ( 2 fois ½ heure le lundi et le jeudi de 16h00 à 16h30) .

Ainsi, tous les élèves pourront ainsi bénéficier des Activités Périscolaires. Ce changement simplifiera les horaires de sortie.

Mme le Maire précise qu’ils n’ont toujours pas reçu la subvention du ministère.

M.Daubec ajoute qu’il y aura des séances de karaté avec un intervenant pour les élèves de CM2 et un atelier de l’association Pays d’Art et d’histoire Vézère Ardoise pour les élèves de CP.

1. **Présentation du Projet d’école 2013/2016**

Axes prioritaires :

Renforcer la connaissance et l’utilisation des outils mathématiques

1. Mieux se structurer dans l’espace
2. Mieux utiliser les outils de géométrie
3. Mieux appréhender les notions de grandeurs et mesures
4. Réinvestir ces différents outils mathématiques en résolution de problèmes

Différencier pour améliorer les compétences en lecture.

 Accéder à une meilleure compréhension des textes par la lecture à voix haute ou silencieuse

 Augmenter la compréhension implicite

Lire et utiliser différents supports de lecture

1. **Bilan des activités du 1er trimestre et projets envisagés**

Merci à la municipalité et à l’APE pour les livres et les cadeaux collectifs donnés pour Noël.

Projet danse ( CP-CE1) avec Mme COURSIERES :

Les séances ont lieu le mardi après-midi : 10 heures d’intervention par des professionnels ( 6 heures en danse contemporaine, 2 heures en danse classique et 2 heures en danse indienne) Ce projet est financé par le Ministère de la Culture et le théâtre des 7 collines.

Voyage à Paris pour les élèves de CP-CE1 ( 26/27 juin )

Voyage organisé par l’ODCV :

Programme

1er jour : croisière en bateau-mouche, visite du Jardin des Plantes et du Muséum d’histoire Naturelle, opéra Bastille (répétition du ballet Notre Dame de Paris)

Hébergement au centre Kellermann (Porte d’Italie)

2ième jour : Visite libre du centre Georges Pompidou ou musée d’art moderne de la ville de Paris ( à définir)

Coût total : 170 € par enfant

Participation de l’APE : 30 € par enfant

Participation mairie : 1 200 €

Participation école : environ 15 €/enfant

**Coût pour les parents : environ 80/90 €**

**L**es représentants de Parents d’élèves regrettent l’attitude et les remarques déplacées ou trop personnelles de certains parents le jour de la réunion d’informations.

Projet ART : M.Molteau responsable de l’Artothèque est venu présenter des œuvres d’art contemporain le vendredi 7 février. Les tableaux choisis ont été accrochés dans le couloir avec des cimaises. Merci aux employés municipaux pour nous les avoir accrochées.

Les classes de Mme BATTUT et de Mme DUGAST iront visiter le Musée Rebeyrolles à Eymoutiers et participeront à un atelier d’art plastique (24 mars).

Initiation à l’escrime pour les classes de CE2-CM1-CM2 : 7 séances avec Kévin Marthon. Rencontre avec les élèves de Chanteix vendredi 21 mars.

Atelier gym PS-MS-GS mercredi 22 janvier. Merci aux personnes qui ont encadré.

Défi-maths : les élèves de Cycle 2 ont terminé la 1ère étape : résoudre des problèmes complexes.

Les élèves de Cycle 3 ont écrit des problèmes avec des contraintes. Les problèmes ont été envoyés à d’autres écoles et ils ont dû résoudre les problèmes envoyés par les autres classes.

Projet de loi pour les élèves de CM1-CM2 : Les élèves participent au Parlement des Enfants, ils doivent faire une proposition de loi sur le thème de la santé ou des nouvelles technologies. Cette proposition sera étudiée par un jury académique puis par des députés.

Dans ce cadre, Mme DESSUS, députée de la circonscription leur rendra visite le vendredi 11 avril à l’école.

Voyage à Paris ( 24/25 juin ) :

Voyage organisé par l’Agence Triangle.

Au programme :

1ier jour : montée à la tour Eiffel, balade en bateau-mouche, visite du musée d’art moderne de la ville de Paris, visite de l’Elysée.

Hébergement à Lagny sur Marne

2ième jour : visite de l’Assemblée Nationale, balade dans le jardin des Tuileries et visite guidée de Paris en autocar.

Mme DESSUS a attribué une subvention de 1 000 € pour financer une partie de ce voyage.

Coût total : 164 € par enfant

Participation de l’APE : 30 € par enfant

Participation mairie : à définir

Participation école : environ 15 €

**Coût pour les parents : environ 90 €**

Voyage de fin d’année pour les élèves de PS-MS-GS-CE1 : sortie à la Médiathèque Intercommunale du Père Castor à Meuzac ( Haute-Vienne) qui propose des animations thématiques autour de la **littérature jeunesse** et **la nature**.

Mme Dugast et Mme Battut demandent à Madame le Maire l’autorisation d’amener Corinne Lechipre lors des sorties du lundi 24 mars et du lundi 19 mai. Mme le Maire demande qu’un courrier soit envoyé à la Mairie.

Sortie CE2  sur le plateau de Gergovie à confirmer ou participation au Petit Tour USEP vers Aubazine.

Réunion organisée par Mme BATTUT avec les nouveaux élèves de PS le lundi 30 juin à 16h00.

1. **Travaux et équipement à prévoir**

Merci pour la pose des panneaux de liège, des baguettes en bois dans la classe de Mme COURSIERES et le changement d’interrupteurs dans la classe de Mme BIASOTTO.

Mme COURSIERES signale que les baguettes de bois se décollent, il faudrait les visser dans le mur.

Demande l’achat d’un lave-linge/ sèche-linge qui servirait pour les tabliers de peinture, les peluches de la classe mais aussi pour laver les rideaux, torchons… actuellement lavés par le personnel de l’école à leur domicile.

Pose d’un porte-manteau pour Mme COURSIERES et laver les rideaux de la classe qui étaient dans l’ancienne cantine.

Pose d’autres cimaises dans la classe de Mme BIASOTTO et dans le couloir.

Réparer la serrure de la porte d’entrée, de la tringle qui est au-dessus de la porte extérieure des toilettes des petits.

Nettoyer le radiateur de la salle à manger des enseignantes

Demande de pose de verrous sur les portes intérieures des toilettes (petits/grands) pour éviter la circulation dans les couloirs pendant la récréation.

Achat d’un Vidéoprojecteur Interactif pour la classe de maternelle

Prévoir une autre sortie avec un portail pour les parents de maternelle (couper une partie de la haie entre le panneau d’affichage et la borne incendie) et mettre du grillage et un portillon pour remplacer les barrières non fixées au sol.

Les Parents d’élèves demandent l’installation de ralentisseurs devant l’école ou d’un panneau « Ralentir » pour limiter la vitesse des voitures dans cette rue. Ils signalent qu’il n’y a pas non plus de passage piéton.

Faire vérifier les néons des classes régulièrement

Faire vérifier la toiture (des ardoises sont tombées ou se sont déplacées)

1. **Questions des parents d’élèves**

**Les élèves ont-ils accès aux toilettes de la cantine ?**

Réponse : oui.

**Les dérouleurs de papier toilette sont-ils installés ?**

Réponse : Ils sont en commande.

**Les porte-manteaux sont-ils installés dans la cantine ?**

Réponse : oui.

**Des travaux ont-ils été réalisés dans le Modulobase ? Quelles perspectives pour ce local ?**

Réponse : non. Ce local est suffisant pour l’accueil de Loisirs du mercredi et pour l’accueil en garderie. Les enseignantes s’en servent aussi pour les réunions.

La mairie avait envisagé de le protéger extérieurement.

**Les parents d’élèves souhaiteraient un travail en commission sur les rythmes scolaires 2014/2015.**

Réponse : Mme Lascaux précise que si l’on souhaite modifier l’organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2014, il faut soumettre cette nouvelle organisation à la mairie, au conseil d’école, au service transport du Conseil général et à l’inspectrice de l’Education Nationale pour avis avant le 12 mai.

Les enseignantes pensent qu’un nouveau changement d’horaires perturberait encore les enfants et les parents qui commencent juste à s’adapter aux nouveaux horaires.

Des parents proposent de faire passer un questionnaire aux parents et aux enfants pour faire un bilan des nouveaux rythmes scolaires. Un compte-rendu pourra être fait lors du dernier conseil d’école en juin.

**Peut-on agrandir les préaux dans la cour ?**

Réponse : D’après les enseignantes, les abris sont assez nombreux pour tous les élèves. En plus, quand il pleut, les classes sortent de manière échelonnée.

Mais en effet, les jours de pluie, les jeux de ballons sont interdits sous les préaux !!

**Peut-on installer un abri/préau pour les parents devant la grille ?**

Réponse : Mme Lascaux précise que cela n’est pas indispensable car les parents arrivant très tôt peuvent attendre dans leur voiture ou sous un parapluie, ou aussi rentrer dans la cour, se mettre à l’abri sous le préau. Des parents le font déjà.

**Serait-il possible d’acheter en plus grand nombre : feuilles, intercalaires, protège-cahiers pour toute l’année… ainsi que des dictionnaires ?**

Réponse : Les enseignantes demandent un dictionnaire pour que l’enfant puisse faire des recherches à la maison. Des dictionnaires sont aussi achetés par l’école et permettent de travailler en classe.

Mme Biasotto a remarqué qu’ il y avait moins de gaspillage quand les élèves utilisaient leurs propres feuilles.

Les enseignantes ont pris note de la remarque et changeront la formulation sur la liste de fournitures scolaires pour la prochaine rentrée.

**Pouvez-vous faire un nouveau rappel sur les horaires de sortie ?**

Réponse : oui, un mot passera dans les cahiers de liaison.

**Serait-il possible que les enfants se lavent les dents après manger ?**

Réponse : Oui mais seulement pour les élèves qui auraient un appareil dentaire.

Le lavage de dents est très difficile à organiser et à gérer en milieu scolaire avec 120 élèves. ( hygiène, surveillance…)

Par ailleurs, les élèves de CE2 auront une intervention en classe sur l’hygiène bucco-dentaire cette année puisque 70% des enfants de Lagraulière n’ont pas participé à la visite prévue à l’âge de 6 ans.

Il y a encore beaucoup de bruit à la cantine, des parents proposent des plaques accrochées au plafond pour diminuer ce phénomène.

M.Lecerf, président des JPA ( jeunesse au Plein Air), explique le rôle de la campagne de solidarité JPA ( vente de vignettes autocollantes 2 €) qui permet d’aider des enfants à partir en vacances.

La séance est levée à 20h20,

 **Mme LASCAUX**